



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'APTS demande au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean de reporter le transfert des professionnels des CLSC vers les GMF

Saguenay, le 26 septembre 2016 – Les membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean exhortent la direction de l'établissement à ne pas se soumettre aux directives ministérielles en précipitant le transfert de professionnels des centres locaux de services communautaires (CLSC) vers les groupes de médecine de famille (GMF). L'APTS a appris vendredi dernier que la direction du CIUSSS entend piger à même les ressources des services psychosociaux généraux, de la santé mentale et des services courants pour fournir 17 travailleurs sociaux aux GMF de la région. Le CIUSSS entend procéder au transfert de dix travailleurs sociaux d'ici le 31 octobre – soit trois à Jonquière, quatre à Chicoutimi et deux à Dolbeau. Les six autres travailleurs sociaux des territoires de Roberval, Alma et La Baie seraient transférés dans des GMF le 30 janvier 2017 au plus tard.

« Et tout cela est prévu sans répondre aux questions élémentaires que tout gestionnaire doit se poser avant de prendre une décision aussi importante, s'indigne la responsable politique pour l'établissement, Lynn Brie. À savoir : Combien de personnes sont sur les listes d'attente dans les CLSC? Quels services seront maintenus au CLSC si plus de 70 % des ressources sont transférées ailleurs? Qu'adviendra-t-il de la clientèle vulnérable actuellement suivie au CLSC de Jonquière, dont plus de la moitié n'est pas inscrite en GMF? Pour le moment, nous n'avons obtenu aucune indication de la part de la direction du CIUSSS qu'il existe un plan clair. On semble au contraire nager en pleine improvisation. C'est inacceptable. » Pour l'APTS, il est clair que ces transferts auront des impacts importants sur les services à la population. « La réduction du personnel en CLSC se traduira par des pertes de services et des patients qui devront attendre beaucoup plus longtemps pour obtenir un suivi », précise la responsable politique.

Par ailleurs, l'APTS s'inquiète de la volonté des médecins et patrons des GMF d'utiliser les nouvelles ressources psychosociales qu'ils recevront là où bon leur semble, sans tenir compte de la spécialité de chacun. « Traiter un jeune en difficulté ou une personne âgée atteinte de démence ne relève pas de la même expertise, ajoute Lynn Brie. En GMF, les travailleurs sociaux devront s'occuper de tous les types de patients, sans égard à leurs besoins particuliers. La population aura donc de la difficulté à obtenir des services appropriés. Et puisque le personnel transféré ne sera pas remplacé, l'expertise développée dans les CLSC est appelée à disparaître », ajoute-t-elle.

L'APTS demande que le transfert des professionnels soit reporté jusqu'à ce que toute la lumière ait été faite sur l'état actuel des listes d'attente de chacun des programmes visés et qu'un plan d'organisation du travail ait été élaboré pour pallier le manque d'effectifs. « Mais d'abord et avant tout, il faut écouter les professionnels », de conclure Lynn Brie.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, près de 1 900 personnes salariées de cette catégorie d'emploi sont représentées par l'APTS, dont tous les professionnels et techniciens travaillant dans les CLSC de la région.

-30-

Pour renseignements :

Lynn Brie, répondante politique de l'APTS pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Téléphone : 418-480-8577 (cell.)